



GROUPE ADP

COMMUNIQUÉ FINANCIER

Tremblay-en-France, le 4 décembre 2023

Aéroports de Paris SA

Signature par ADP Ingénierie d'une Convention Judiciaire d'Intérêt Public venant clôturer l'enquête préliminaire dont elle faisait l'objet

ADP Ingénierie, une société du Groupe ADP, est convenue avec le Parquet National Financier (PNF) de mettre un terme aux investigations dont elle faisait l'objet et se rapportant à des faits anciens liés à certains contrats conclus par ADP Ingénierie, en Libye en 2007 et 2008, et dans l'émirat de Fujairah en 2011. Les investigations relatives à ces contrats avaient, dans chaque cas, débuté à la suite d'une révélation spontanée de la part d'ADP Ingénierie, à compter de 2013.

Cet accord, prenant la forme d'une Convention judiciaire d'intérêt public (CJIP), a été signé le 29 novembre 2023 et a été validé par le président du Tribunal judiciaire de Paris ce lundi 4 décembre 2023. Dans ce cadre, ADP Ingénierie a accepté de payer immédiatement une amende d'intérêt public de 14,6 millions d'euros. Cela marque un terme aux investigations et conformément à la loi n'emporte aucune reconnaissance de culpabilité.

Depuis la date des faits investigués, le Groupe ADP a pris des mesures importantes pour se réformer en mettant en œuvre un programme *Ethique et compliance* très rigoureux et adapté aux exigences les plus fortes. Dans ces conditions, ADP ingénierie ne se verra pas imposer, aux termes de la CJIP, de mesure de mise en conformité supplémentaire.

Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 6 32 35 01 46, Elliott Roch +33 6 98 90 85 14 - invest@adp.fr
Contact presse : Justine Léger, responsable du Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23

Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2022, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 86,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et près de 193,7 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2022, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 688 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 516 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

groupe-adp.com